



**COMMUNE DE
RAEDERSHEIM**

**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 OCTOBRE 2010**

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Guebwiller

Nombre de Conseillers élus : **15**
Conseillers en fonction : **15**
Conseillers présents : **13**

L'an deux mille dix, le vingt et un octobre à vingt heures quinze,

Le CONSEIL MUNICIPAL de RAEDERSHEIM était assemblé en séance ordinaire après convocation légale et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur **Jean-Marie REYMANN, Maire**

PRESENTS :

MM. Jean-Paul **BEREUTER**, Yves **LECONTE**, Alphonse **DUBICH**, Adjoints.

Mmes et MM. Christiane **EHRET**, Jean-Claude **BOETSCH**, Sylvain **DESSENNE**, Jean-Michel **BEDOUET**, Madeleine **WIEST**, Christine **SCHMUCK**, Jean-Pierre **PELTIER**, Marie-Josée **METHENIER**, Gérard **CLADE**, Conseillers Municipaux.

ABSENTS :

a) avec excuse :

M. Gilbert **WEISSER**, qui a donné procuration à M. Alphonse **DUBICH**.

b) sans excuse :

Mme Marie-Paule **THOMAS**.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Procès-Verbal en date du 7 octobre 2010
2. Approbation des offres retenues relatives aux travaux supplémentaires pour l'extension et rénovation du Club de football
3. Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15. Il souhaite la bienvenue à l'ensemble du Conseil municipal. Monsieur le Maire communique l'ordre du jour.

1. Approbation du Procès-Verbal en date du 7 octobre 2010

Le compte-rendu de la séance du 7 octobre 2010 a été adressé aux membres du Conseil municipal dans le délai requis. Il est approuvé avec la réserve suivante :

Il est décidé qu'au moment du vote, les conseillers municipaux, s'abstenant ou votant contre le point soumis à l'approbation du conseil municipal, pourront demander à ce que soit inscrit au procès verbal de séance les raisons de leur vote.

2. Approbation des offres retenues relatives aux travaux supplémentaires pour l'extension et de rénovation du Club House de football

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de retenir les offres des entreprises tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

Nature des travaux	Nom de l'Entreprise	Montant du devis HT	Montant du devis TTC
Désamiantage	SCHNEIDER Construction	8 500,00 €	10 166,00 €
Gros Œuvre	SCHNEIDER Construction	370,00 €	442,52 €
Charpente	ALSATOIT	12 402,15 €	14 832,97 €
Couverture	GASMI Toiture	6 900,00 €	8 252,40 €
Zinguerie	GASMI Toiture	1 690,00 €	2 021,24 €
Menuiserie Extérieure	JB BITSCH	14 576,69 €	17 433,72 €
TOTAL		44 438,84 €	53 148,85 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2010 article 2313.

3. Divers

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller souhaite, dans le cadre de la mise en œuvre de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), que chaque commune nomme un référent REOM qui bénéficiera d'une information privilégiée afin de pouvoir renseigner les habitants.

Monsieur le Maire est nommé comme référent.

Aménagement et sécurisation du carrefour entre la rue d'Issenheim et la RD 4 bis I :

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur le projet d'aménagement de ce carrefour qui a pour objectifs principaux de :

- ✓ réduire la vitesse des véhicules,
- ✓ améliorer la visibilité de part et d'autre d'un éventuel nouvel accès,
- ✓ apporter une solution au problème de stationnement « rue d'Issenheim ».

Il est proposé de :

- ✓ réaliser un ralentisseur après le pont sur le Dorfbach,
- ✓ soumettre à l'avis de la Direction des Routes du Conseil Général une proposition d'aménagement d'un « tourne à gauche » sur la RD 4 bis I,
- ✓ supprimer l'accès actuel et le déplacer afin de garantir des distances de visibilité suffisantes,
- ✓ créer des places de stationnement le long de la « rue d'Issenheim » (entre 14 et 17 emplacements),
- ✓ réaliser une aire de retournement au bout de la rue d'Issenheim pour faciliter les manœuvres de demi-tour,
- ✓ implanter un régime de priorité,
- ✓ condamner le chemin existant longeant le Dorfbach.

Madame Madeleine WIEST fait remarquer qu'il conviendra de prendre en compte la largeur des engins agricoles et d'assurer leur passage.

Madame Christine SCHMUCK propose d'étudier simultanément l'aménagement d'un cheminement piéton sur le domaine public le long de la RD 4 bis I afin d'assurer la sécurité des promeneurs.

Monsieur le Maire précise que si le conseil municipal approuve le principe de cet aménagement, il conviendra de déposer un dossier de mise en souterrain des réseaux auprès des organismes concernés, l'instruction de ces demandes étant assez longue.

Monsieur Jean-Paul BEREUTER suggère de réaliser une estimation distincte du coût de la sécurisation du carrefour et de l'aménagement de la rue d'Issenheim y compris la mise en souterrain des réseaux. Au regard de ces éléments, il pourrait alors être décidé de donner priorité à la sécurisation du carrefour.

Monsieur le Maire indique que le projet d'aménagement du carrefour, du tourne à gauche, du ralentisseur et du cheminement piéton est soumis à la validation de la Direction des Routes et nécessitera l'établissement d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage.

Madame Madeleine WIEST et **Monsieur Gérard CLADE** estiment qu'une fois le projet avancé, il devra être présenté aux riverains concernés.

Réalisation de deux plateaux « Rue de Merxheim » et « Grand'Rue » :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion aura lieu le mardi 16 novembre à 16h00 entre la DDT, qui assure les missions de bureau d'études, et les représentants de la Direction des Routes, qui valident l'aménagement du point de vue de la sécurité routière.

A la demande de tous les conseillers, une invitation parviendra aux membres du Conseil Municipal.

Aménagement du Dorfbach :

Monsieur le Maire propose d'organiser une réunion sur place un samedi matin.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Rhin-Vignoble-Grand Ballon :

Monsieur le Maire présente les deux points majeurs qui concernent la commune.

En terme d'urbanisation c'est le SCOT qui, une fois approuvé, fera foi. Or, ce dernier prévoit d'amputer le quota des futures surfaces constructibles inscrites dans le POS en zone NA ou NAA par les terrains nus situés au centre du village en zone U. Cette mesure aurait pour conséquence de réduire la surface totale des futures zones constructibles sur le ban de la commune.

Monsieur le Maire a donc demandé au Syndicat Mixte de ne pas tenir compte des parcelles situées en zone U puisqu'elles sont au cœur du village et sont nécessairement destinées à la construction.

Ensuite, le SCOT mentionne la future liaison RD 430 - A35, projet relativement ancien. Le SCOT devrait inscrire la variante Sud au SCOT. C'est-à-dire, la réalisation d'une route qui passe au nord d'Ensisheim en venant de l'A35, rejoindrait la RD 44 à Ungersheim « Cité du Moulin » et passerait au Sud d'Ungersheim pour rejoindre la RD 430. Ce projet n'est pas encore abouti.

Madame Christine SCHMUCK ne voit pas l'intérêt de sacrifier des terres agricoles pour réaliser ce type d'infrastructures alors que notre région dispose déjà d'un réseau routier très satisfaisant.

L'ensemble du Conseil Municipal souhaite que leur soit communiqué un exemplaire des documents d'études qui constituent le SCOT.

Monsieur le Maire propose d'organiser une réunion afin d'expliquer les orientations du SCOT et l'intérêt que la commune doit y porter.

Tour de table :

Monsieur Yves LECONTE fait part des conclusions de la Commission Environnement qui s'est réunie le mercredi 20 octobre. Il a été décidé de renouveler certains aménagements paysagers et d'y créer de nouveaux massifs floraux.

Monsieur Sylvain DESSENNE souhaite qu'il soit rappelé aux parents d'élèves que le stationnement est interdit dans la rue de l'école.

Monsieur le Maire prend acte et propose de faire intervenir les gendarmes afin qu'ils assurent un rôle de prévention dans un premier temps.

Monsieur Sylvain DESSENNE soulève le caractère dangereux des pratiques de certains jeunes de la commune qui consistent à traverser la voie ferrée, voire à rester sur les rails en attendant qu'un train arrive. L'inconscience de ces enfants peut provoquer un drame. Les trains TER circulent à 200km/h et le TGV à 220 km/h à cet endroit.

Monsieur le Maire indique qu'il est déjà intervenu auprès de ces jeunes et qu'il les a raisonné. Dans la mesure où le problème perdure, Monsieur le Maire propose d'intervenir aux écoles afin d'attirer l'attention des enfants sur la dangerosité de ces pratiques et parallèlement de s'adresser directement aux parents des enfants qui ont pu être identifiés.

Madame Madeleine WIEST fait remarquer que, dans le même esprit, certains enfants se cachent derrière les haies au niveau du magasin et surgissent à l'arrivée des voitures.

Monsieur Sylvain DESSENNE propose d'expliquer le budget de manière différente, dans le bulletin municipal à paraître. Pour une meilleure compréhension des lecteurs, il conviendrait de lister d'une part les projets inscrits au budget et qui sont déjà réalisés et d'autre part, ceux qui sont en cours ou prévus.

Monsieur le Maire rappelle les prochains évènements :

- ✓ Le conseil de l'école maternelle aura lieu le vendredi 22 octobre.
- ✓ Le conseil de l'école primaire aura lieu le vendredi 5 novembre.
- ✓ La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 10 h 30 au monument aux morts.
- ✓ La soirée du personnel communal aura lieu le lundi 13 décembre à 19 h 00 à la mairie.
- ✓ La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 18 novembre à 20 h 15.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 H 00.

Raedersheim, le 25 octobre 2010.

Le Maire-Adjoint

Jean-Paul BEREUTER